

Justificatif généré le 23/01/2023

Support de parution :



Date de parution : 23/01/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656258
N° d'annonce : 656258

ROCANNES

Société par actions simplifiée au capital de 73.000 €

Siège social : 266 avenue Daumesnil chez Sofradom 75012 PARIS

824 156 350 R.C.S. Paris

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Par ailleurs, le capital social a été réduit d'une somme de 48 000 Euros, par incorporation partielle, à due concurrence de cette somme, du compte report à nouveau débiteur. Le capital est donc fixé à 25 000 Euros et divisé en 100 actions de 250 Euros l'une.

En conséquence, l'article 7 et 8 des statuts ont été modifiés en ce sens.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de PARIS.

Pour avis,

le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKKZpXKd

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKKZpXKd>

